

Début : 19 h 12

Q :

- Le rapport Charette semble indiquer que la section du corridor ferroviaire entre Loretta et la limite sud de la municipalité était de retour en jeu pour la conversion. Je crois que cette partie de 1,5 km du corridor est actuellement fermée au public et que les coûts de stabilisation pour les rives adjacentes seraient substantiels. Est-ce que cette proposition est supportée par le Conseil?
- Le rapport Charette indique également que l'un des 8 points d'accès au corridor converti sera le chemin Ramsay qui y est identifié comme un chemin municipal. Cependant, ce chemin à l'est du corridor est un chemin privé avec 29 résidences et familles. Le 28 mai, j'ai communiqué avec 28 propriétaires pour leur demander de supporter une recommandation au Conseil de ne pas utiliser le chemin Ramsay comme point d'accès, car tout stationnement sur cet étroit chemin privé bloquera l'entrée des véhicules d'urgence, des pompiers et des ambulances. Il n'y a pas d'autre endroit pour se stationner. Sur les 18 réponses à ce jour, 14 soutiennent que cette proposition d'accès soit retirée. Je comprends aussi que de nombreux résidents de la partie municipale du chemin Ramsay sont également préoccupés par les problèmes de stationnement sur leur partie de chemin. Est-ce que le Conseil va retirer le chemin Ramsay comme point d'accès du sentier communautaire?
- Le rapport préliminaire environnementale phase 2 de WSP du 14 juillet 2017 a identifié la contamination du corridor par des métaux; l'autorisation d'accorder à WSP un rapport complémentaire de « caractérisation environnementale » a été approuvée par le Conseil le 5 septembre 2017; le rapport préliminaire a été reçu par la municipalité le 26 octobre 2017; la municipalité a envoyé ses commentaires à WSP le 15 mars 2018 et a reçu le rapport final le 20 mars 2018. Quand est-ce que ce rapport sera disponible au public?

R :

- Ce n'était qu'une suggestion faisant suite aux journées de co-design. Aucune décision n'a été prise encore.
- Tous les points d'accès seront étudiés. Nous prendrons en considération les caractéristiques propres à chacun de ces points d'accès afin de prendre les meilleures décisions possibles.
- Le rapport final sera déposé au Conseil au mois de juillet. Suite à son dépôt, celui-ci deviendra public et une copie vous sera envoyée.

Q :

- Les services de transport en commun de Transcollines sont presque inexistant dans le secteur Hollow Glen. Est-il possible d'étudier les besoins afin d'offrir un service qui y répondrait?

R :

- Transcollines effectue présentement un sondage en ligne justement afin de connaître les différents besoins sur son territoire. Nous vous invitons aller le remplir et le partager pour que nous ayons le plus de répondants possible.

Fin : 19 h 30